

Financement des PME et crise financière internationale

De nombreux travaux ont souligné l'influence du petit nombre de moyennes entreprises en France et les conséquences dommageables d'une telle situation pour notre compétitivité et notre commerce extérieur.

Le Rapport du Conseil d'analyse économique intitulé "Le financement des PME" propose de prolonger et compléter ce qui a déjà été entrepris de plusieurs manières. L'efficacité réelle de la politique publique dépend de sa capacité à combiner toute une palette d'initiatives :

- développer le capital-risque ;
- promouvoir des marchés financiers alternatifs (comme Alternext), plus adaptés aux PME ;
- diriger une part accrue de la politique d'aide à la R&D vers les PME ;
- réformer le droit de la faillite pour une meilleure protection des créanciers ;
- orienter encore plus d'épargne vers le financement des PME ;
- réduire les délais de paiements dans le prolongement de ce qui est déjà organisé dans la loi de modernisation de l'économie ;
- développer les systèmes de garantie (OSÉO...) ;
- favoriser le développement de la dette mezzanine et de l'affacturage ;
- etc.

De ce point de vue, la crise financière est donc l'occasion d'accentuer et d'accélérer des orientations de politique économique déjà prises avant son déclenchement.

Ce rapport ne traite pas de tous les obstacles à la croissance des PME en France ; il se concentre sur le financement de ces entreprises. La crise financière internationale a tendance à durcir les contraintes financières qui pèsent, même dans les périodes moins agitées, sur les PME. Le renforcement des contraintes concerne en pratique l'ensemble des sources de financement, qu'il s'agisse de l'accès aux fonds propres ou du crédit bancaire, sans oublier les pressions sur l'autofinancement engendrées par le contexte économique difficile.

Ce rapport fait aussi apparaître que les meilleures intentions n'ont pas toujours les effets escomptés. Ainsi, l'aide publique à la R&D est concentrée sur quelques secteurs, et elle n'est pas suffisamment orientée vers les PME. Une analyse précise

des bénéficiaires du crédit impôt-recherche et de sa récente extension le confirme.